

## Objectif d'investissement

En souscrivant à AMUNDI HARMONIE ESR, nourricier de AMUNDI HARMONIE vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à accéder à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés de taux, d'actions et de devises internationaux. La performance AMUNDI HARMONIE ESR peut être inférieure à celle de AMUNDI HARMONIE en raison de ses propres frais.

**Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :** Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI HARMONIE, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion est, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, la recherche de performance sur l'ensemble des classes d'actifs par la mise en place d'une gestion active et flexible. Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en place une gestion évolutive et de conviction. Ainsi, la gestion pourra, au travers d'OPC et/ou d'une gestion de titres en direct, s'adapter aux mouvements de marchés. Le fonds peut être exposé jusqu'à 110 % de l'actif en produits de taux au travers d'obligations et titres de créance d'émetteurs publics et/ou privés. L'exposition globale du fonds aux actifs risqués (marchés d'actions et obligations spéculatives) est limitée à 30 % de l'actif net. L'exposition au risque de change peut représenter jusqu'à 20% de votre portefeuille

## Rencontrez l'équipe



**Raphaël Sobotka**

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible, ESR et Risk Premia



**Christophe Granjon**

Directeur de la gestion Multi-Asset ESR



**Hong Bou**

Gérant suppléant

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI HARMONIE ESR. Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:00 (heure de Paris).

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **15,74 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**

Actif géré : **479,13 (millions EUR)**

Indice de référence : **Aucun**

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**

Date de création de la classe : **16/05/2006**

Eligibilité : -

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : -

Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,80%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**

Commission de surperformance : **Non**

Nom du fonds maître : **AMUNDI HARMONIE**

## DIVERSIFIÉ ■

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

## Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE n'est plus géré selon un indicateur de référence et adopte une gestion flexible.

B : Changement de process d'investissement pour intégration d'une contrainte de volatilité

## Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/12/2024	28/02/2025	31/12/2024	28/03/2024	31/03/2022	31/03/2020	31/03/2015
<b>Portefeuille</b>	-0,38%	-1,87%	-0,38%	2,81%	3,01%	12,27%	6,57%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## Indicateurs (Source : Amundi)

Sensibilité	2,98
Note moyenne	BBB+
Exposition Actions	18,36%
Poids des OPC en % de l'actif	98,85%
Nombre de lignes en portefeuille	48

La note moyenne du portefeuille inclut tous les instruments ayant une note (taux, monétaire) qu'ils soient détenus directement ou indirectement via un OPC.

## Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-14,69%
Délai de recouvrement (jours)	363
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-7,40%
Meilleur mois	11/2023
Meilleure performance	4,01%

## Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

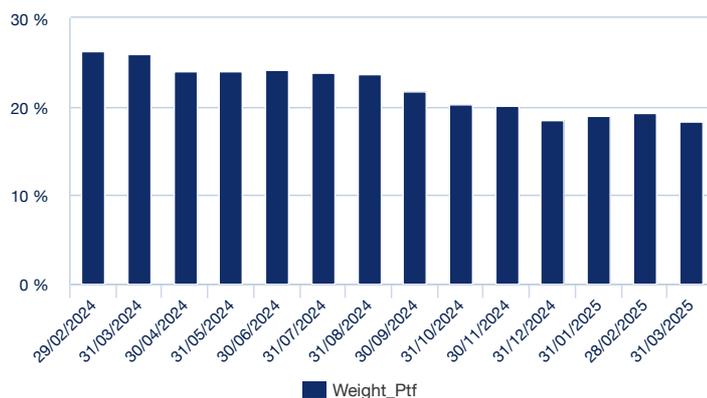
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	4,39%	5,26%	4,90%	5,41%
Ratio de sharpe	-0,02	-0,31	0,20	0,02

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

## Allocation d'actifs détaillée (Source : Amundi)

<b>Actions</b>	18,26%
France	1,53%
EMU ex-France	3,48%
Europe ex-EMU	1,28%
Amérique du nord	10,33%
Japon	0,52%
Asie hors-Japon	0,06%
Pays émergents	1,06%
Autres	0,00%
<b>Taux</b>	55,01%
États	38,02%
Inflation Linked	2,03%
Investment Grade	14,81%
High Yield	0,00%
Autres	0,15%
<b>Monétaire</b>	25,43%
Autres	1,17%

## Evolution du poids des actifs risqués sur un an glissant (Source : Amundi) \*



\* Les actifs risqués regroupent : les actions et les obligations à haut rendement.  
L'exposition présentée, qui peut varier en cours de mois, est celle de la fin du mois.

## DIVERSIFIÉ ■

## Commentaire de gestion

Les perspectives pour l'économie américaine se sont détériorées, avec un risque de stagflation à court terme en raison des décisions de l'administration Trump, tandis que la Réserve fédérale continue d'adopter une approche prudente. En Europe, le plan de relance allemand et la poursuite des baisses de taux de la BCE améliorent les perspectives économiques. En Asie, la Banque du Japon maintient ses taux, tandis qu'en Chine, un plan visant à stimuler la consommation est annoncé en réponse aux impacts des tarifs américains. Les actions américaines ont sous-performé par rapport aux marchés européens et émergents, avec une contre-performance notable des "Sept Magnifiques". Les taux d'intérêt à long terme dans la zone euro ont augmenté, tandis qu'ils sont restés stables aux États-Unis. Parallèlement, le dollar a reculé face à l'euro, ce qui a favorisé l'or, tandis que le prix du pétrole continue de progresser.

Le mois de mars a été marqué par une forte remontée des taux d'intérêt à long terme dans la zone euro. À la suite des élections législatives allemandes, la nouvelle coalition majoritaire a convenu de lever le verrou du déficit budgétaire. Le marché obligataire a anticipé un volume d'émissions important à venir, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) continue de réduire la taille de son bilan, entraînant ainsi une hausse historique des rendements. Le taux d'emprunt à 10 ans en Allemagne est passé de 2,4 % à 2,7 % au cours du mois.

La poursuite de la baisse des taux directeurs de la BCE (-25 points de base) a maintenu les taux à court terme inchangés, ce qui a contribué à une pentification de la courbe des taux dans la zone euro. Les écarts de rendement entre l'Allemagne et la France se sont maintenus autour de 70 points de base, entraînant mécaniquement une hausse des taux à long terme français. Aux États-Unis, des forces opposées ont limité les variations des obligations. D'une part, le risque de ralentissement de la croissance américaine et la consolidation des marchés d'actions ont favorisé un repli vers les US Treasuries. D'autre part, les craintes d'une reprise de l'inflation et la pause de la Fed ont plutôt milité en faveur d'une hausse des rendements. Le taux d'intérêt à 10 ans américain a terminé le mois inchangé à 4,2 %, tandis que les taux à 2 ans ont fléchi de 11 points de base, reflétant ainsi une tendance stagflationniste de la politique trumpienne.

On observe donc une convergence des rendements entre les bons du Trésor américains et les obligations souveraines de la zone euro. Contrairement aux périodes précédentes, les obligations d'entreprises ont suivi le mouvement baissier des actions et la hausse de la volatilité, en particulier celles du segment High Yield américain.

La perspective d'une croissance économique américaine plus modérée, conjuguée à un rebond temporaire de l'inflation, a de nouveau pesé sur les performances des actions américaines, qui sous-performent par rapport au reste du monde, entraînant ainsi une baisse des indices mondiaux. En mars, le S&P 500 a enregistré une perte d'environ 6 %, tandis que les actions européennes n'ont reculé que de 4 % et que les marchés émergents ont affiché une hausse de 2 %.

Cette contre-performance s'explique par plusieurs facteurs : (1) un dégonflement des valorisations des "Sept Magnifiques", qui ont perdu près de 10 %, (2) une divergence de trajectoire entre la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE), et (3) les plans de relance en Allemagne et en Chine, qui améliorent les anticipations de bénéfices à court et moyen terme.

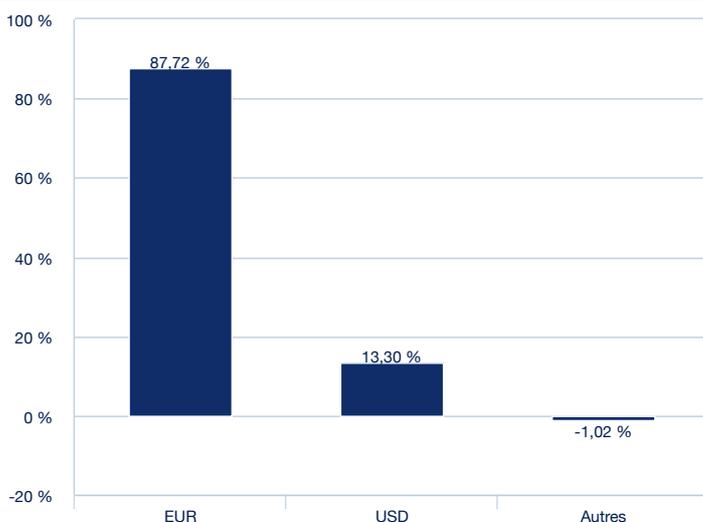
Par ailleurs, l'avalanche d'annonces parfois contradictoires de Donald Trump a généré une volatilité accrue, faisant grimper le VIX à 22 %. Les investisseurs ont ajusté leurs prévisions face aux nouveaux tarifs douaniers, ce qui a entraîné une chute du secteur automobile, notamment au Japon et en Corée. En réponse au risque d'un retrait américain d'Ukraine, les projets d'investissements massifs dans le réarmement de l'Europe, notamment le plan ReArm Europe de 800 milliards d'euros, ont soutenu le secteur de la défense.

Le mois de mars a été marqué par une forte remontée des taux d'intérêt à long terme dans la zone euro. En Allemagne la nouvelle coalition majoritaire a convenu de lever le verrou du déficit budgétaire. Le marché obligataire a dès lors anticipé un volume d'émissions important à venir, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) continue de réduire la taille de son bilan, entraînant ainsi une hausse historique des rendements. Le taux d'emprunt à 10 ans en Allemagne est passé de 2,4 % à 2,7 % au cours du mois. La poursuite de la baisse des taux directeurs de la BCE (-25 points de base) a maintenu les taux à court terme inchangés, ce qui a contribué à une pentification de la courbe des taux dans la zone euro. Les écarts de rendement entre l'Allemagne et la France se sont maintenus autour de 70 points de base, entraînant mécaniquement une hausse des taux à long terme français. Nos portefeuilles s'inscrivent toujours avec une sensibilité aux taux européens supérieure à celle de leur indice de référence incluant une surpondération sur le segment 3-5 ans de la courbe des taux. Notre positionnement géographique privilégie l'Italie, L'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Enfin, la recherche de rendement nous pousse à surpondérer les obligations d'émetteurs privés ainsi que la dette subordonnée européenne.

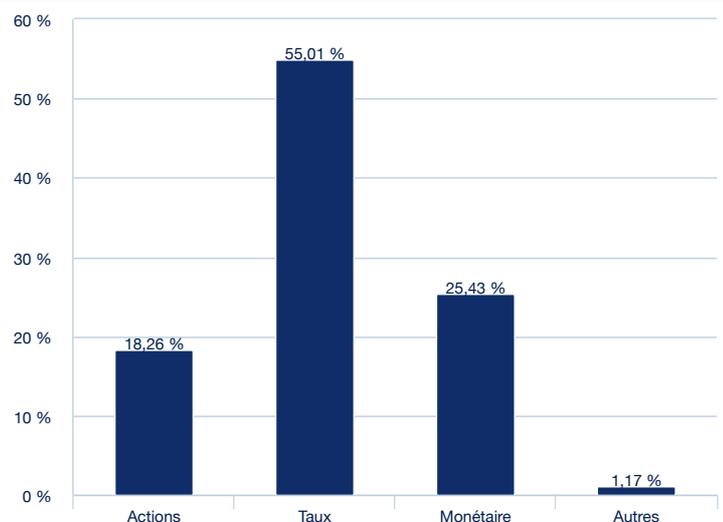
En mars, les marchés ont reculé avec notamment une baisse significative des marchés américains. La volatilité s'est accrue, en raison des nombreuses déclarations de Donald Trump concernant les droits de douane et le conflit Ukrainien. Malgré les dernières statistiques économiques aux États-Unis qui suggèrent une certaine résilience, les investisseurs se montrent de plus en plus nerveux face à la dégradation de indicateurs avancés. Les données pourraient bientôt pâtir des droits de douane annoncés, des réductions de dépenses et des licenciements effectués par le département de l'efficacité gouvernementale, ainsi que de la nette baisse de la confiance des entreprises et des consommateurs. Les marchés s'inquiètent d'un scénario stagflationniste représenté par un contexte de forte inflation et de croissance faible. Malgré une révision, à la baisse de la croissance attendue et à la hausse de l'inflation, le président de la banque centrale américaine s'est voulu rassurant quant aux craintes de récession. En zone Euro, les indicateurs économiques se sont stabilisés et les indicateurs de confiance ont progressé grâce à l'adoption par le parlement allemand d'un large plan de relance budgétaire en trois volets : exemption de la règle du frein à l'endettement pour les dépenses de défense au-dessus de 1% du PIB, fonds de 500 Milliards d'euros sur 12 ans pour l'infrastructure et le climat, déficit structurel des régions allemandes réhaussé de 0% à 0.35%.

## Composition du portefeuille - Allocation d'actifs (Source : Amundi)

## Principales expositions de change (Source : Amundi)



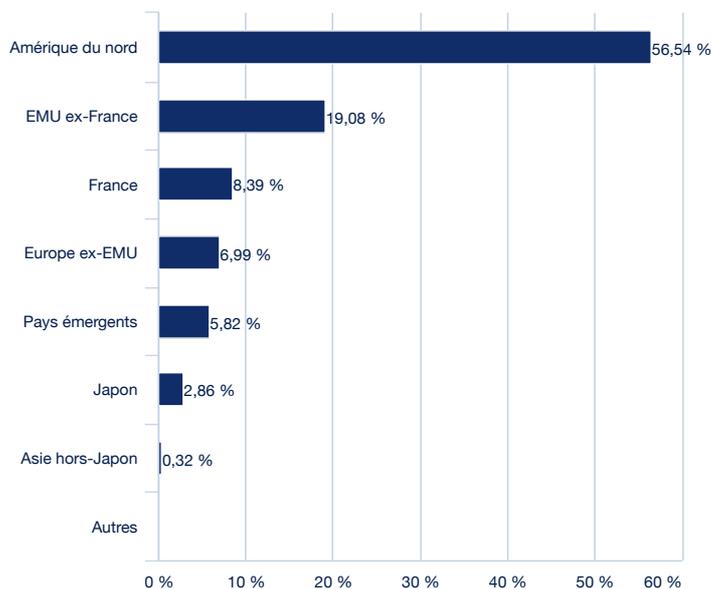
## Allocation d'actifs (Source : Amundi)



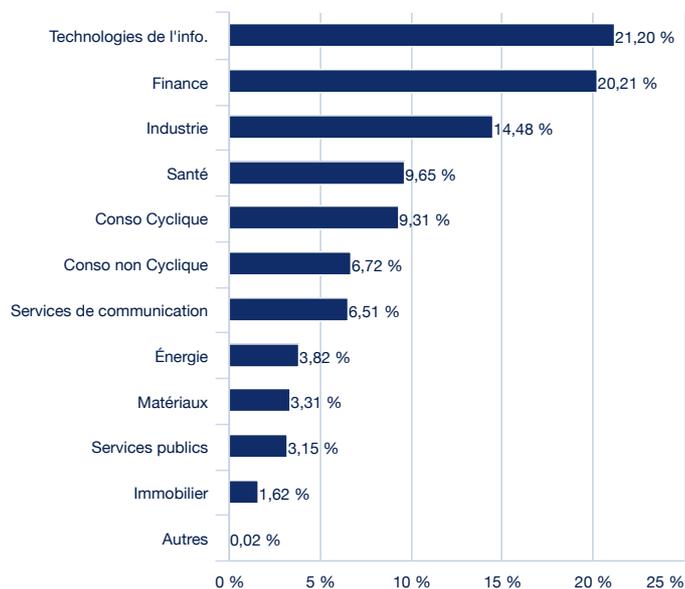
## DIVERSIFIÉ ■

## Composition du portefeuille – Poche actions (Source : Amundi)

## Répartition géographique de la poche actions (Source : Amundi)



## Analyse par Secteur de la poche Actions (Source : Amundi)



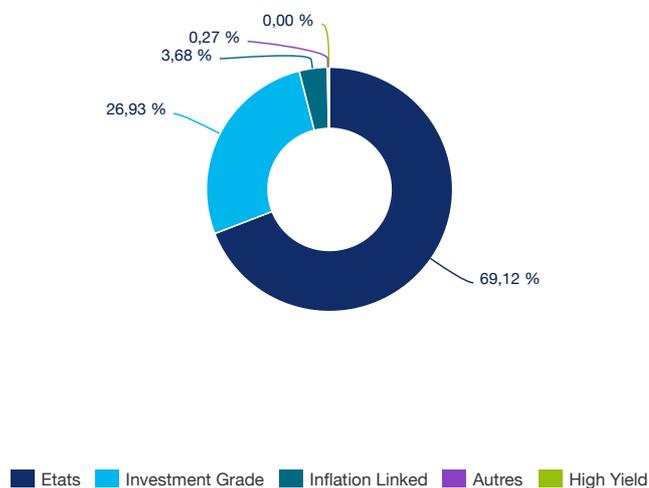
## Principales lignes actions (Source : Amundi)

	Pays	% d'actif
APPLE INC	États-Unis	0,75%
MICROSOFT CORP	États-Unis	0,63%
NVIDIA CORP	États-Unis	0,60%
AMAZON COM INC	États-Unis	0,33%
ALPHABET INC	États-Unis	0,33%
META PLATFORMS INC	États-Unis	0,26%
BERKSHIRE HATHAWAY INC	États-Unis	0,18%
BROADCOM INC	États-Unis	0,17%
SAP SE	Allemagne	0,16%
ELI LILLY & CO	États-Unis	0,15%
<b>Total</b>	-	<b>3,56%</b>

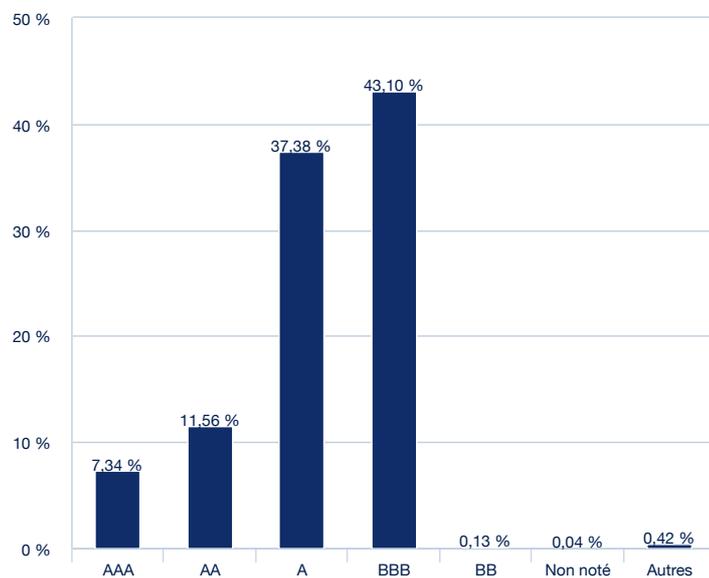
DIVERSIFIÉ ■

## Composition du portefeuille – Poche obligations (Source : Amundi)

## Répartition par type d'émetteur de la poche obligations (Source : Amundi)



## Répartition par notation de la poche obligations (Source : Amundi)



## Principales lignes d'obligations (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif
UNITED STATES OF AMERICA	Etats hors Zone Euro	7,48%
GERMANY	Etats Zone Euro	6,01%
ITALIAN REPUBLIC	-	3,80%
FRANCE	Etats Zone Euro	1,29%
SPAIN (KINGDOM OF)	Etats Zone Euro	0,76%
BNP PARIBAS SA	Finance	0,44%
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	Finance	0,42%
JPMORGAN CHASE & CO	Finance	0,38%
BPCE SA	Finance	0,33%
ING GROEP NV	Finance	0,33%
<b>Total</b>	-	<b>21,24%</b>

## DIVERSIFIÉ ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	16/05/2006
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code AMF	990000089339
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,80%
Coûts de transaction	0,00%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Nom du fonds maître	AMUNDI HARMONIE

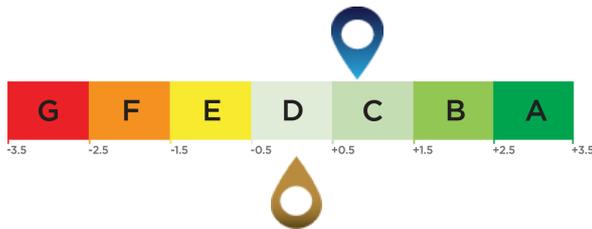
## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Univers d'investissement ESG:** 20% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 30% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 50% MSCI ACWI IMI

 Score du portefeuille d'investissement: 0,79

 Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 0,05

**Couverture ESG (source : Amundi) \***

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>	99,91%	97,77%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup>	97,29%	96,59%

\* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

**Lexique ESG****Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**Notes ESG**

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

**Intégration de l'ESG chez Amundi**

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.